

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-NORD Chargé d'Affaires
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA Division transport aérien (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " OPA/TPP/ inspecteur / auditeur RSC selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROY, Paulin

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Entité SR2/TA/CTCTA3 « contrôle technique compagnies avions » : 3 agents.
Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes

Au sein de la subdivision, assurer les missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont il a la charge

Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
Assure pour les compagnies qui lui sont directement attribuées le rôle d'inspecteur en charge et la coordination nécessaire associée à cette fonction.

Certification

Informe les postulants des conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, les demandes déposées par les compagnies aériennes.

Surveillance

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont il a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité

Contribue au fonctionnement du PSE.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont il a la charge au sein de la subdivision.

Système de gestion de la DSAC

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

réglementation relative au domaine concerné,

techniques d'inspection et d'audit

connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

anglais écrit

expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir-faire

faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

disponibilité et aptitude à travailler en équipe

savoir rédiger des rapports

Acquis professionnels

Formation initiale et continue

Formation inspecteur de surveillance (IOPS) et d'auditeur.

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

L'exercice de cette fonction nécessite l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance « Opérations aériennes et navigabilité / Spécialité CAT»

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Chargé d'Affaires
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA1 Subdivision chargée du ctr tech cies transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA1
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " OPA/TPP/ inspecteur / auditeur RSC selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	CORLOSQUET, Benoît

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Entité SR2/TA/CTCTA1 « contrôle technique compagnies avions » : 3 agents.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes

Au sein de la subdivision, assure les missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont il a la charge

Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.

Assure pour les compagnies qui lui sont directement attribuées le rôle d'inspecteur en charge et la coordination nécessaire associée à cette fonction.

Certification

Informe les postulants des conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées.

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, les demandes déposées par les compagnies aériennes.

Surveillance

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont il a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité

Contribue au fonctionnement du PSE.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont il a la charge au sein de la subdivision.

Système de gestion de la DSAC

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

réglementation relative au domaine concerné,

techniques d'inspection et d'audit

connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

anglais écrit

expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

Savoir-faire

faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités

esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

disponibilité et aptitude à travailler en équipe

savoir rédiger des rapports

Acquis professionnels

Formation initiale et continue

Formation inspecteur de surveillance (IOPS) et d'auditeur.

Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.

L'exercice de cette fonction nécessite l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance « Opérations aériennes et navigabilité / Spécialité CAT»

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

au niveau débutant pour les inspecteurs ;

au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/GR/SI - Chef de programme
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC DS/GR/SI Pôle systèmes d'information (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/GR/SI
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRYSSBAERT, Jean-François - 01 58 09 42 25
Personne remplacée :	MARLOT, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Assister le responsable du système d'informations métiers de la DSAC (SI-DSAC) dans la conduite du processus S3 (modernisation et sécurisation du SI-DSAC) plus particulièrement définir et maintenir les spécifications fonctionnelles des outils métiers de la DSAC et dans les relations avec le SSIM.

Tâches :

Participe à la définition de la stratégie de modernisation du SI-DSAC dans les domaines suivants :

- Evaluation de l'existant et des solutions alternatives,
- Accompagnement des directions métiers des agents de ces directions,
- Pilotage des évolutions fonctionnelles et techniques des nouveaux systèmes en cohérence avec le SI DGAC
- Optimisation des processus métiers (automatisation des flux de données, standardisation etc.)

Réalise, en liaison avec les directions métiers :

- L'analyse et la rédaction des spécifications fonctionnelles des nouveaux systèmes,
- La recette fonctionnelle des nouveaux systèmes,

Participe aux cotés de la maitrise d'oeuvre à l'approfondissement des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Conduite de projet, spécifications et recettes des applications informatiques,
- Urbanisation et stratégie des SI,
- Management
- Anglais

Savoir-faire / Savoir être :

- Sens du dialogue et de l'écoute
- Qualités relationnelles
- Capacités d'analyse
- Conduite de réunions
- Capacité rédactionnelle
- Travailler en réseau
- - Qualité relationnelle avec le public

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE - INSPECTEUR SURVEILLANCE
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/OPS Subdivision surveillance technique des transporteurs (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/TA/OPS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BESSE, Simon - 04 26 72 68 20 simon.besse@aviation-civile.gouv.fr LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	PREVOST, Florent

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine du transport public de passager, sous l'autorité du chef de la subdivision.

Tâches :

Certification initiale des transporteurs :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des autorisations sollicitées (certificat de transporteur aérien avions, hélicoptères et ballons, approbation, autorisation), examine la documentation fournie par le demandeur, vérifie sur le site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Propose les décisions relatives à l'autorisation sollicitée.

Surveillance des transporteurs :

- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des exploitants surveillés, rédige les rapports associés et assure le suivi des actions correctives.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Missions secondaires :

- Peut effectuer les enquêtes de première information pour le compte du BEA ;
- Est rapporteur pour la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation des aéronefs en transport public, navigabilité et entretien) ;
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit ;
- Connaissance des aéronefs et de l'exploitation des compagnies aériennes ;
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé ;
- Expérience du pilotage appréciée.

Savoir-faire :

- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- Savoir rédiger des rapports.

Prestations :

- Possible en premier poste ;
- Avoir suivi avec succès la formation théorique IOPS ainsi que la formation à la technique d'audit ;
- Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés, forte évolution réglementaire.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.

Auditeur national

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Participe à l'harmonisation des actions de surveillance avec les délégations

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Prestations :

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/RDD/DD SPÉCIALISTE RÉGALIEN
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOUZINAUD, Patrick - 05.57.92.81.70 patrick.touzinaud@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05.57.92.83.75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	CE POSTE REQUIERT L'OBTENTION DE LA LICENCE ENVIRONNEMENT
Personne remplacée :	ANDRIANTAVY, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

DSAC/SO -SR- RDD- Subdivision Développement Durable - SPÉCIALISTE RÉGALIEN

- Participe à l'établissement des plans d'exposition au bruit, des cartes de bruit stratégique et des plans de gêne sonore
- Participe à l'élaboration des avis de la DGAC sur les grands documents de planification relevant du domaine "développement durable"
- Assure un rôle de conseil technique auprès des préfectures dans le domaine de l'environnement
- Suit en collaboration avec les Préfectures de département la création ou la modification des Commissions Consultatives de l'Environnement et organise, en concertation avec elles et les exploitants d'aérodromes, les réunions
- Participe aux réunions locales et nationales en matière d'environnement
- Participe à la mise en oeuvre des directives en matière d'environnement au niveau de la DSAC/SO
- Participe à l'élaboration des chartes d'environnement
- Participe à la commission consultative d'aide aux riverains
- Répond, en collaboration avec le SNA/SO, aux plaintes reçues par le guichet unique ou directement
- Propose des éléments de réponse aux courriers parlementaires
- Relève les manquements environnementaux par PV
- Instruit les dossiers des manquements environnementaux

Profil - Qualification :

* Réglementation

Connaître la réglementation Aviation Civile et OACI (annexe 16 vol 1 et 2)

Connaître la réglementation en matière d'environnement (code de l'environnement)

* Documents PEB, PGS, Cartes de bruit :

Savoir contrôler le respect des documents de planification (PEB, SCOT,..)

Comprendre l'élaboration technique (INM, MapInfo,..)

Savoir argumenter un avis technique

Aptitudes professionnelles :

Relations avec les gestionnaires, usagers, élus et associations

Expérience :

- Connaissance du contexte aéronautique
- Expérience du pilotage souhaitée

Formation :

- Bases Aériennes (prise de poste)
- Administration et gestion des aérodromes

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Formateur en langue anglaise
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/INSTC Subdivision instruction (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Formateur en langue*C-SE/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/04/16
Renseignement complémentaire :	LAGRANGE, Lionel - 04.42.33.16.12 Fax. 04.42.33.78.46 MUGGLEBEE, John - 04.42.33.79.55 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
Remplacement consécutif à un départ	
Personne remplacée :	DUBOIS, Julia

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général
SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Formateur en langue anglaise à la subdivision instruction du service exploitation du CRNA/SE

- Former les personnels du CRNA-SE, en priorité ceux qui assurent des fonctions de contrôle.
- Participer à l'évaluation et au suivi du niveau d'anglais des personnels, plus particulièrement ceux qui assurent des fonctions de contrôle.
- Conseiller les personnels du CRNA-SE dans le choix d'une formation continue adaptée à leur niveau.
- Travailler en coordination avec les autres formateurs pour coordonner les formations dispensés au différentes populations.

Profil - Qualification :

SAVOIR-FAIRE

- Evaluer les attentes et les besoins des publics
- Concevoir et maîtriser des outils pédagogiques
- Communiquer en direction de publics diversifiés
- Intégrer son travail au sein d'une équipe

CONNAISSANCES

- Pratique de la langue anglaise (Universitaire, OACI, ...)
- Maîtriser les techniques psychopédagogiques de base
- Connaître les cursus de formation et leurs objectifs
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP-CRNA/NORD FORMATEUR EN ANGLAIS
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Formateur en langue*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50. jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LUDDEN, Terence

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

MISSION :

Il peut s'agir d'un emploi à plein temps ou partiel.

Le formateur local aura une partie de la formation en unité et la formation continue des agents assurant des fonctions de contrôle au CRNA/N et à l'organisme d'Orly.

Sa mission sera à la fois pédagogique et administrative.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de subdivision Instruction du service Exploitation du CRNA/N.

RATTACHE A : Chef de subdivision instruction du CRNA/N

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE : aucune

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Activités pédagogiques :

- Mettre en oeuvre l'apprentissage de l'anglais professionnel des agents assurant des fonctions de contrôle dans le cadre des programmes de formation tels qu'ils sont définis au niveau national, en choisissant le dispositif pédagogique le mieux adapté,
- Elaborer les supports pédagogiques adéquats,
- Conseiller l'agent assurant des fonctions de contrôle, l'orienter, arrêter avec lui son PIFA dans le cadre des programmes mentionnés ci-dessus,
- Assurer l'évaluation formative des apprenants dont il a la charge,
- Assurer l'évaluation sommative d'autres apprenants, à condition d'être « évaluateur agréé »,
- S'adapter à toutes les évolutions du métier de contrôle aérien susceptibles d'avoir des répercussions sur l'utilisation de la langue anglaise.

Activités administratives :

- Assurer le suivi pédagogique de chaque apprenant,
- Relever et enregistrer les informations (radio, télévision) ayant trait à l'aérien,
- Rédiger régulièrement des rapports de stages et des comptes-rendus d'activité à l'intention de la hiérarchie et du coordonnateur linguistique,
- Gérer le matériel de la formation (prêt de documents audio ou vidéo),
- Effectuer des traductions dans le cadre de l'enseignement.

Répartition du temps de travail :

Le formateur en anglais est affecté pour 50% de son temps de travail à des tâches d'enseignement les autres 50% étant affectés à la préparation.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Anglophone (de préférence de langue maternelle anglaise) avec une bonne maîtrise du français
- Connaître l'environnement professionnel des services de la NA et l'anglais aéronautique

Qualités requises :

- Pédagogue
- Créativité pédagogique
- Dynamique
- Goût du travail en équipe

FORMATION D'INTEGRATION :

- Evalueur en anglais agréé
- Initiation à l'environnement aéronautique (stage ENAC ANGVO)
- Harmonisation des connaissances aéronautiques (stage ENAC ANGAV)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-chef de projet pôle MOA portail
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOAP Pôle maîtrise d'ouvrage du portail (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*SSIM/COLLAB/MOAP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 0169846156 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DO TRINH, Quang

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Chef de projet « MOA portail»

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC.

Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie)

Le pôle « maîtrise d'ouvrage portail » est chargé de l'intégration des applications dans le portail.

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « MOA portail », le chef de projet :

- gère les activités d'organisation, de recueil et de définition des besoins relatifs l'intégration des applications dans le portail DGAC
- participe au pilotage et valididation des études de faisabilité,
- est le garant de la pertinence et de l'opportunité l'intégration des applications dans le portail
- gère les projets et les ressources associées : coût, délais, qualité, atteinte des résultats, sécurité
- met en place et anime l'équipe projet (organisation du travail)
- rédige les cahiers de charges fonctionnels
- pilote et coordonne les différentes phases du projet
- communique sur le projet, gère la conduite du changement et la formation des utilisateurs
- organise la recette fonctionnelle
- conçoit et suit le déploiement

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe et/ou en réseau, déléguer, rendre compte,
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Savoir négocier, proposer des décisions
- Faire preuve de sens relationnel
- Etre intéressé par les nouvelles technologie de l'information

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet,
- Connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics
- Organisation DGAC

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/O/SR/ANA/NA Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERHASCOET, Alain - 02.98.32.85.65 alain.kerhascoet@aviation-civile.gouv.fr SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	" Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance ""NA"" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015."
Personne remplacée :	SEGOND, Thierry

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement

50, rue Henry Farman

75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :

Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne

- . Réalise des contrôles et audit dans ce domaine (sous réserve acquisition licence de surveillance)
- Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :
 - . gère le recueil des demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
 - . participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
 - . participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
 - . peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
 - . participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Réglementation Espace aérien / circulation aérienne

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification des services AFIS
- Qualification des agents AFIS

Savoirs faire

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapport, courriers...)
- Esprit d'analyse

Expérience souhaitée

Acquis professionnels

Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI CONTRACTUELS-2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



Direction générale
de l'Aviation Civile

Secrétariat Général

1. Les candidatures doivent être adressées au SG. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application Self-service SIRH accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 CHEF SUBDIVISION
Poste offert aux :	AC84
Affectation :	DO DO/DEP2EA Subdivision 2EA - Espace Inférieur Approche (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2EA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE GUILCHER, Estelle - 0169577202 FEILLET, René - 0169577110
Remarque :	Remplacement de René FEILLET.
Personne remplacée :	FEILLET, René

Date limite de réception des dossiers par le SG : 09/09/16

Date limite de modification des candidatures : 09/09/16

Envoi par le service (uniquement si le Self-service SIRH n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Secrétariat Général

SDP1/ Bureau de la gestion des personnels et du recrutement
50, rue Henry Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Envoi par l'agent :

Self-service SIRH via Bravo Victor

Si le Self-service SIRH n'est pas déployé dans votre service,
ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 58 09 37 19 / 01 58 09 38 70

Définition :

Au sein de la division 2E, le candidat :

- assure le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant l'évolution des espaces approche et de leur gestion, ainsi que des dispositifs de circulation aérienne des organismes d'approche et plus particulièrement dans la région parisienne (périmètre SNARP) ;
- anime, coordonne et encadre le travail à effectuer par la Subdivision. ;
- participe aux travaux d'études C.A en région parisienne, coordination technique dans le cadre de ces travaux puis suivi de leur mise en oeuvre ;
- assure le suivi des études puis de la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'évolution des espaces inférieurs, relevant des organismes d'approche, et de leur gestion (approches centrales, SIV jointifs) ;
- participe au traitement des questions émanant de la DSNA/EC MSQS SDPS et des SNA en matière de réglementation, de phraséologie, de procédures aux instruments, d'obstacles, d'espaces aériens contrôlés et de recommandations BEA ou CSCA ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- assure le suivi de l'évolution réglementaire et opérationnelle en matière de RNAV ;
- co-anime avec SDPS, DTI et le SIA du GT MO PRO (Mise en oeuvre des procédures) ;
- participe avec DSNA/ME au suivi de la mise en oeuvre des procédures CDO (Continuous Descent Opération) et Point Merge ;
- assure la coordination nécessaire avec les autres départements de la DSNA/DO pour ce qui concerne les évolutions liées aux espaces inférieurs approche ;
- participe à la coordination nécessaire avec les services ad-hoc de la DGAC (DSAC, DTA,..) pour les sujets relevant de son domaine de compétence
- suit le dossier Notre-Dame-des-Landes ;
- participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- a vocation à participer à la permanence opérationnelle de la DO.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- applique les principes de la démarche qualité pour ce qui concerne son domaine de compétence
- s'assure de la mise en oeuvre des ACAP relatives aux missions et aux dossiers qui lui sont confiés

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude au management
- aptitude à la négociation et aux relations humaines
- aptitude au travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- très bonne connaissance des méthodes de travail du contrôle aérien en approche
- très bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- bonne connaissance de l'état de l'art en matière de conception de procédure
- bonne connaissance de la langue anglaise